



*Syndicat National des
Cadres A*

CGC Finances Publiques et SNC CGC Section de PARIS

*Sites : www.cgc-dgfp.info
www.snc-dgfp.info*

*Adresses mail : cgcdgfp.bn@dgfp.finances.gouv.fr
sncdgdgfp.bn@dgfp.finances.gouv.fr*



*Syndicat National
des Contrôleurs*

Audioconférence des 13 et 15 mai 2020 DRFiP 75 CTL élargi - Plan de Reprise d'Activité (PRA)

PRESENCES DANS LES SERVICES

**A la DRFiP 75, le nombre d'agents présents dans les services le 12 mai 2020 était de 1 298.
En télétravail : 1 005 agents.**

Les SIP parisiens emploient 1 028 agents, dont 383 étaient sur site

Les SIE parisiens emploient 941 agents, dont 347 étaient sur site

**Cas identifiés de collègues qui ont été ou sont atteints du COVID19 (avérés ou suspectés) :
131 agents**

Les représentants des personnels s'opposent avec force aux retours d'agents trop nombreux dans les services. L'administration a adressé peu de temps avant la réunion des fiches détaillant la reprise d'activité dans les différents services. Le DRFiP estime que l'accueil du public en SIP est un enjeu majeur. Toutefois, de nombreux chefs de service n'ont pas respecté les consignes de modération des effectifs présents.

➤ Le PRA est évolutif : il dépend de la charge de travail, de l'activité et des forces de travail en présence ; certaines missions sont encore en attente de directives de l'administration centrale. La sécurité sanitaire est fondamentale.

➤ La DRFiP compte 600 « mopieurs » : il n'est pas possible d'y installer du gel hydroalcoolique. La pénurie d'ordinateurs portables ne permet pas d'équiper tous les collègues, toujours très nombreux à utiliser leur matériel personnel. Le ministère a commandé 3 000 PC portables, mais les directions locales ne peuvent pas en commander, pour l'instant. A la DRFiP75, le nombre de télétravailleurs a doublé. Des représentants du personnel soulignent la difficulté du télétravail 5 jours sur 5.

➤ L'administration assure ne pas vouloir obliger les agents à revenir dans les services. En cas d'éloignement du domicile, il appartiendra à chacun d'aménager ses horaires d'arrivée et de départ en concertation avec son chef de service. La journée « horaires variables » est toujours banalisée et les plages fixes neutralisées.

➤ Les différentes fiches « métier » ont été examinées les unes après les autres et ont donné lieu à des échanges nourris entre la direction et les représentants des personnels.

➤ Toutes les applications informatiques n'ont pas pu être pleinement déployées dans le cadre du télétravail et des consignes de l'administration centrale sont attendues pour reprendre certains travaux. De nombreux services ont donc pris du retard dans leurs travaux et le déroulement de leurs missions.

► **Le DRFiP précise que tous les agents en capacité de venir travailler le peuvent, à la seule condition de respecter les distances sociales. Le PRA sera mis en œuvre par métier et des fiches très détaillées par métier seront diffusées aux chefs de service.**

Tous les chefs de pôles indiquent vouloir une montée en charge progressive des effectifs présents et de l'activité des services, à compter de la semaine du 18 mai. Ils se disent soucieux de préserver la santé et la sécurité de chacun.

Accueil des usagers en SIP pour la campagne IR

Le redémarrage de l'accueil aura lieu en deux vagues et les 4 sites des 18^{ème}, 19^{ème} et 20^{ème} arrondissements, qui rencontrent des difficultés spécifiques, seront ouverts plus tard.

Seul un accueil rigoureux sur rendez-vous sera possible : contre-appel pour organiser le rendez-vous et en préciser les conditions, horaires précis, accueil debout, guichet protégé par plexiglas, d'une durée fixe d'1/4 d'heure. Ceci afin de protéger l'utilisateur et l'agent. Les vigiles auront la liste des usagers qui ont rendez-vous et ne laisseront entrer que ceux-ci.

Les représentants des personnels font valoir que les publics en situation de précarité n'ont pas accès à internet et ne pourront pas prendre de rendez-vous. L'administration souhaite que le plus grand nombre possible de difficultés soient traitées autant que possible en dehors de rendez-vous dans les services (*téléphone, E-contacts, BALFus*).

→ Demandes de la CGC

Notre organisation a demandé à l'administration de rendre le port du masque obligatoire et non pas facultatif dans le cadre de la réception du public, tant pour les usagers que pour les agents de tous grades de la DRFiP75.

Le port du masque protège le contribuable et l'agent, mais aussi l'administration.

Nous avons appelé l'attention de la DRFiP 75 sur les conséquences juridiques de plaintes que déposeraient des usagers, mettant en cause la responsabilité pénale et civile de l'administration, en cas de COVID 19.

→ L'administration maintient sa position et « conseille » simplement aux contribuables de porter un masque pour se rendre dans ses services. Les agents sont laissés libres de porter le masque...ou pas.

RH

Les RH sont très sollicitées en ce moment et connaissent une pointe d'activité (confinement, frais de repas, congés, mutations, arrivée des stagiaires A et B). Or seules, deux cadres supérieures sont présentes et 50% des effectifs travaillent.

Les stagiaires A et B accueillis à Paris au mois de juin seront formés par de petits PODCASTS qui vont être créés par l'ENFiP et des formateurs de la DRFiP75 actuellement en ASA. Les représentants des personnels font valoir la difficulté d'organiser les tutorats et la formation dans les services avec l'application des distances sociales.

* * *